



# Assembly of First Nations

Stress de l'eau : Protéger nos collectivités,  
notre nation, notre monde

31 mars 2014

Centre de conférences du gouvernement, Ottawa

Présenté par :

Irving Leblanc, ing.

Directeur associé – Logement, infrastructures et  
gestion des situations d'urgence

**Assemblée des Premières Nations**

[www.afn.ca](http://www.afn.ca)



# Assembly of First Nations

L'Assemblée des Premières Nations (APN) est l'organisation nationale qui représente les citoyens des Premières Nations au Canada. L'APN représente tous les citoyens, sans égard à leur âge, leur sexe ou leur lieu de résidence.

La Direction du logement et des infrastructures veille aux intérêts des Premières Nations du Canada dans les domaines du logement, des infrastructures, de l'eau, des eaux usées, de la gestion des situations d'urgence et de la protection de l'eau de source.

**Assemblée des Premières Nations**

[www.afn.ca](http://www.afn.ca)



# Assembly of First Nations

## LES PREMIÈRES NATIONS ET LE DROIT À L'EAU

- Les Premières Nations ressentent profondément le caractère sacré et spirituel de l'eau.
- Pour les Premières Nations, le respect vis-à-vis de l'eau doit se manifester par des cérémonies et des pratiques.
- Nul ne peut posséder de l'eau à des fins restrictives ou de vente.
- L'eau doit être partagée librement et protégée.

**Assemblée des Premières Nations**



# Assembly of First Nations

## *Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations*

- Sanction royale le 19 juin 2013
- Entrée en vigueur en novembre 2013
- La *Loi* traite des questions de santé et de sécurité sur les terres de réserves et certaines autres terres en imposant des règlements pour régir l'eau potable et le traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières Nations.
- Les règlements peuvent différer d'une province à l'autre pour refléter les régimes de réglementation provinciaux et être adaptés à la situation des Premières Nations vivant sur ces terres.

**Assemblée des Premières Nations**





# Assembly of First Nations

## *Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations*

- Les Premières Nations n'ont pas été consultées lors de son élaboration.
- La *Loi* impose de nouveaux règlements et de nouvelles normes mais ne dote pas les Premières Nations des ressources nécessaires pour ce conformer à ces nouvelles normes.
- Les Premières Nations qui ne se conforment pas à ces nouveaux règlements encourtent alors des pénalités.
- Une telle situation est clairement injuste et aussi dangereuse car plusieurs Premières Nations continueront à être confrontées à un manque d'eau potable salubre.



**Assemblée des Premières Nations**



# Assembly of First Nations

## Réseaux – Analyse des risques

**807 réseaux d'eau inspectés :**

- 314 (39 %) – risque global élevé
- 278 (34 %) – risque global moyen
- 215 (27 %) – risque global faible
- **1,5 % des logements (1880) sont signalés comme ne disposant pas d'eau courante.**



**Assemblée des Premières Nations**



# Assembly of First Nations

## Analyse des risques – Réseaux d'eaux usées

- 72 (14 %) – risque global élevé
- 272 (51 %) – risque global moyen
- 188 (35 %) – risque global faible.
- **2 % des logements (1777) sont signalés comme non raccordés à un réseau d'eaux usées.**

Assemblée des Premières Nations





# Assembly of First Nations

## Opérateurs

- Seulement 54 % des réseaux d'eau et 49 % des réseaux d'eaux usées sont supervisés par un opérateur primaire dûment certifié.
- Environ 81 % des réseaux d'eau disposent d'un opérateur de remplacement.
- Environ 74 % des réseaux d'eaux usées disposent d'un opérateur de remplacement.



**Assemblée des Premières Nations**





# Assembly of First Nations

## Situation actuelle

- En date du 28 février 2014, 135 avis d'ébullition de l'eau visaient 92 collectivités des Premières Nations.
- 125 de ces avis sont de nature continue.
- Une étude de 2007 a révélé que 25 % de ces avis demeuraient en vigueur pour une période supérieure à un an.

**Assemblée des Premières Nations**



# Assembly of First Nations

## Défis

- Plusieurs Premières Nations n'ont pas accès à du soutien technique
- Problèmes de recrutement, de rétention et de formation
- Des Premières Nations n'ont pas accès au Programme de formation itinérante
- Soutien continu des conseils tribaux et des organisations techniques régionales
- L'annonce récente de réductions de financement vont restreindre la capacité des organisations techniques, telles que les conseils tribaux, en matière d'assistance
- L'obstacle est perçu comme étant des ressources inadéquates et non un manque de règlements (rapport 2006 du conseil d'experts)

**Assemblée des Premières Nations**



# Assembly of First Nations

Miigwetch

MERCI

Assemblée des Premières Nations